

Nouvelle Responsable Commercial France & Export

Nous sommes ravis de présenter Tania Faudemer la nouvelle Responsable commercial France & Export.

Quel était ton parcours avant d'arriver chez Biogrow ?

Après l'obtention de mon bac, j'ai entrepris un voyage seule au Népal, une expérience marquante qui m'a profondément sensibilisée à l'importance de l'agriculture.

Ce séjour m'a permis de constater à quel point l'agriculture est essentielle non seulement pour assurer la sécurité alimentaire des populations, mais aussi pour le développement économique et la préservation des écosystèmes.

J'ai également pris conscience des enjeux du développement durable et de la nécessité d'adopter des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement pour préserver les ressources naturelles et garantir une production alimentaire pérenne.

Bien que je ne sois pas issue d'un milieu agricole, cette prise de conscience a renforcé mon intérêt pour l'agronomie tropicale et m'a convaincue d'orienter mes études vers ce domaine. J'ai ainsi intégré l'ISTOM (Ecole d'ingénieur en agro-développement international), attirée par son approche axée sur les filières tropicales et son ouverture à l'international. Souhaitant approfondir mes compétences en management et en commerce, j'ai ensuite rejoint l'Ecole d'Ingénieurs de Purpan en troisième année.

Cette formation pluridisciplinaire m'a permis d'acquérir une vision globale des enjeux agricoles, du champ à la commercialisation, et de comprendre le rôle fondamental du commerce dans la valorisation des filières agricoles, notamment dans un contexte international.

Pourquoi voulais-tu travailler pour notre entreprise ?

J'ai souhaité rejoindre Biogrow car son engagement en faveur d'une agriculture durable et responsable correspond pleinement à mes valeurs et à mon parcours. Biogrow évolue sur un marché en pleine expansion, et je suis particulièrement attirée par les solutions innovantes proposées pour une production plus durable concernant les cultures hors sol sous serre.

J'apprécie également le fait que Biogrow possède ses propres usines au Sri Lanka, en Inde, aux Philippines et au Brésil, ce qui permet d'avoir un contrôle direct sur la production et de garantir la qualité des produits à l'échelle internationale. Cela reflète un véritable engagement en matière de développement durable et d'efficacité.



De plus, Biogrow bénéficie d'un rayonnement international en commercialisant ses produits dans plusieurs pays partout dans le monde. Cette dimension internationale représente une réelle motivation pour moi et le fait de pouvoir évoluer dans une entreprise dynamique, en pleine croissance est une opportunité enrichissante qui correspond à mes ambitions professionnelles.

Rejoindre Biogrow me permet de travailler au sein d'une entreprise pionnière, de producteurs avant tout, qui génère un impact positif concret sur l'agriculture de demain, et de contribuer à des projets qui font sens pour moi.

Parles-nous un peu de ton poste ?

En tant que Responsable Commercial France et Export chez Biogrow, mon rôle consiste à développer et structurer les ventes des produits de l'entreprise sur le marché français et à l'international. Cela implique à la fois la gestion et l'animation d'un portefeuille clients existants, mais aussi la prospection de nouveaux marchés et partenaires stratégiques. Je serai en charge de certains pays étrangers (principalement l'Europe et l'Asie) et du sud-est de la France.

Consulter l'article sur la page Actualités du site Biogrow

Connect with us:



www.bio-grow.com



contact@bio-grow.com



+33 (0) 468 373 939

Edition

10

Made with VISME

"La certification SA 8000 comporte des critères qui exigent que les organisations souhaitant obtenir et maintenir la certification aillent au-delà de la simple conformité à la norme."

SA 8000 certification en Inde

Après une période d'audit intense, nous sommes ravis d'annoncer que Biogrow Substrates India a obtenu la certification SA 8000 ! Cette réussite témoigne du travail acharné et du dévouement de l'équipe locale. Obtenir cette certification est un véritable exploit. Félicitations et bravo à tous les participants !

Social Accountability 8000 (SA 8000) est une norme internationale pour les systèmes de gestion de la responsabilité sociale. Elle a été élaborée en 1997 par Social Accountability International, anciennement l'Agence d'accréditation du Conseil des priorités économiques, par un comité consultatif composé de syndicats, d'ONG, d'organisations de la société civile et d'entreprises. Les critères de la SA 8000 ont été élaborés à partir de divers codes sectoriels et d'entreprises afin de créer une norme commune de conformité en matière de protection sociale. L'objectif de la norme est d'encourager les organisations à développer, maintenir et appliquer des pratiques socialement acceptables sur le lieu de travail. La norme a été conçue pour s'intégrer à un système de gestion intégré.

Critères de performance :

Elle exige également le respect de huit critères de performance, tels que décrits sur le site web de Social Accountability International.



Travail des enfants : Interdiction de recourir au travail des enfants ou de le soutenir ; politiques et procédures écrites pour remédier à la situation des enfants travaillant dans cette situation ; apport d'un soutien financier pour permettre à ces enfants de fréquenter l'école ; et emploi des jeunes travailleurs sous conditions.

Travail forcé et obligatoire : Interdiction de recourir au travail forcé ou obligatoire ; aucune caution, financière ou autre, ne doit être exigée ; aucune retenue de salaire, d'avantages sociaux, de biens ou de documents pour contraindre le personnel à continuer de travailler ; droit du personnel à quitter les lieux après la journée de travail ; liberté du personnel de mettre fin à son emploi ; et interdiction de recourir à la traite des êtres humains ou de soutenir ce type de travail.

Santé et sécurité : Assurer un lieu de travail sain et sûr ; prévenir les accidents du travail potentiels ; nommer un responsable senior pour assurer la SST ; formation en SST pour l'ensemble du personnel ; système de détection, d'évitement et de réponse aux risques ; enregistrement de tous les accidents ; apport d'équipements de protection individuelle et de soins médicaux en cas d'accident du travail ; éloignement et réduction des risques pour les femmes enceintes et les jeunes mères ; hygiène : toilettes, eau potable, stockage sanitaire des aliments ; dortoirs décentes : propres, sûrs et répondant aux besoins essentiels ; et droit du travailleur à être éloigné d'un danger imminent.

Liberté d'association et droit de négociation collective
Respecter le droit de former et d'adhérer à des syndicats et de négocier collectivement. Tous les employés sont libres de constituer les syndicats de leur choix et de négocier collectivement avec leur employeur. Une entreprise doit : respecter le droit de se syndiquer et de négocier collectivement ; ne pas interférer dans les organisations de travailleurs ni dans les négociations collectives ; informer le personnel de ces droits et de l'absence de représailles ; lorsque la loi restreint ces droits, permettre aux travailleurs d'élire librement des représentants ; garantir l'absence de discrimination à l'encontre du personnel affilié à des organisations de travailleurs ; et garantir l'accès des représentants aux travailleurs sur le lieu de travail.

Consulter l'article sur la page Actualités du site Biogrow



Connect with us:



www.bio-grow.com



contact@bio-grow.com



+33 (0) 468 373 939

EDITION

10

Made with VISME

"Nous envisageons un monde où les travailleurs, les entreprises et les communautés prospèrent ensemble - Social Accountability International (SAI)"

Martin Carniel le nouveau Directeur Commercial

Nous avons le plaisir d'annoncer la nomination de Martin Carniel au poste de Directeur Commercial de Biogrow.

À ce titre, il sera chargé de diriger l'équipe et le réseau commercial, de développer des stratégies visant à accompagner notre développement et l'évolution du marché des substrats dans le monde.

Après de nombreuses années passées au Sri Lanka en charge de la production, Martin a su faire preuve d'adaptation à son retour en France avec un rôle de développement commercial.

En charge à renforcer notre présence sur des marchés existants, il a également développé de nouveaux marchés.

C'est en pleine confiance qu'on lui souhaite une pleine réussite dans ses nouvelles missions !



News in brief :

- Groupe de travail interne chargé d'examiner la stratégie logistique mondiale
- Le centre de formation Protec de Bangalore propose désormais régulièrement des cours de culture hors sol



Venez nous rencontrer :



1. Fresh India Show

Save the date : 13-15 juin 2025

Lieu : CIDCO Exhibition Centre, Mumbai, Inde

2. Fruit Focus UK

Save the date : 09 juillet 2025

Lieu : NIAB, East Malling, Kent, UK

3. Agritech India

Save the date : 01-03 août 2025

Lieu : BIEC, Bangalore, Inde



Connect with us:



www.bio-grow.com



contact@bio-grow.com



+33 (0) 468 373 939

EDITION

10

Made with VISME